



INFORMATIONS AUX PARENTS DE LA CANTINE AC2E

L'année scolaire 2023-2024 touche à sa fin.

Nous avons été ravis de cette nouvelle année sans encombre !

Vous trouverez le dossier d'inscription pour la nouvelle année.

Noter bien les 3 grandes périodes pour les inscriptions sur le portail Famille :

1er PERIODE : 02/09/2024 au 31/12/2024

2ème PERIODE : 01/01/2025 au 31/03/2025

3ème PERIODE : 01/04/2025 au 04/07/2025

Nous organiserons notre traditionnelle séance d'inscription le samedi **22 Juin 2024 de 9h à 12h** à la Mairie.

Nous aurons l'occasion d'échanger ensemble sur le futur de l'AC2E.

Nous sommes toujours à la recherches de nouveaux membres pour enrichir notre équipe de bénévoles, afin de nous permettre de faire perdurer ce service indispensable à nos enfants.

Adrien a pris ses marques cette année afin de remplacer Priscilla qui quittera l'Association à la prochaine AG prévue début Octobre 2024.

Aussi si vous vous sentez concernés par le devenir de la cantine scolaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail au cantineac2e@gmail.com ou au 06 67 62 25 79 pour plus d'informations.

Au plaisir de vous voir ce 22 Juin,

Le bureau de l'AC2E,
Claire, Marina, Priscilla, Régine et Adrien.





Association de la cantine des 2 écoles

Règlement de fonctionnement

Inscriptions – admissions

Pour bénéficier du service de la cantine scolaire :

- L'enfant doit être inscrit dans l'une des deux écoles de Sainte-Catherine. Les parents ou le représentant légal doivent avoir approuvé et signé le règlement.
- **L'adhésion de 15€ sera prélevée sur la première facturation.**
- Les enfants sont accueillis dès leurs 3 ans..
- Aucun médicament ne sera distribué, même avec une ordonnance.

Prix des repas

- Le prix du repas est fixé à **4,90€** pour les enfants et à **6,00€** pour les adultes.
- Ce prix comprend les frais de gestion et de personnel, l'achat des matières premières et l'achat de matériel.
- En cas de gêne, il est demandé aux familles de le faire savoir (possibilité d'échelonnement des règlements).
- **Une demande d'aides peut être faite auprès du C.C.A.S. de leur commune.**

Facturation et règlement financier

La facturation s'effectue au mois et une facture indiquant le montant et la date de prélèvement est transmise aux parents ou au représentant légal par mail.

Le règlement des factures sera fait par prélèvement automatique. Pour cela une demande et une autorisation de prélèvement seront présentées aux familles au moment de l'inscription. **Merci de fournir un RIB.**

Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte, **les frais de gestion de 14,50€** seront à la charge du redevable. Sauf avis contraire des familles, le contrat de prélèvement est automatiquement reconduit l'année suivante.

Menus

Les menus sont envoyés par mail aux parents ; ils sont également disponibles sur le site internet de la Mairie.

Les familles dont un enfant présente une allergie alimentaire ou médicamenteuse doivent présenter un Projet Alimentaire Individualisé (PAI) et en informer la mairie pour sa mise en œuvre. Aucun régime alimentaire ne sera proposé en dehors d'un PAI.

Réservation des repas de midi

- Toutes les inscriptions se font sur le portail famille et les modifications doivent être effectuées le jeudi soir de la semaine précédente au plus tard.
- Tous les repas réservés seront facturés. Aucune déduction ne sera accordée (sauf jours de grève, de sorties ou voyages scolaires, hospitalisation)
- **En cas d'absence pour maladie, le premier jour réservé est systématiquement facturé.** Les familles sont invitées à signaler à l'AC2E par mail ou par téléphone la durée de l'absence et à fournir un certificat médical. En cas de non signalement de l'absence pour maladie, les repas réservés seront facturés.
- Pour tous repas non-réservé, **une surfacturation de 2.50€ sera appliquée, soit 7,40€**
- En cas de problèmes particuliers ou exceptionnels, ou pour toutes remarques et suggestions, les parents ou le représentant légal sont invités à prendre contact auprès des responsables de l'association par mail cantineac2e@gmail.com ou au 06 67 62 25 79.

.....**coupon réponse à retourner signé**.....

Je soussigné, Madame, Monsieur,accepte les termes du présent règlement.

Fait à

Le

Signature des parents ou du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »:





Enfant(s) inscrit(s) pour l'année 2024-2025 :

Prénom et Nom	Fille	Garçon	Date de Naissance	Classe	Ecole

Responsable ou tuteur légal:

1- Prénom – Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

2- Prénom – Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Inscriptions a effectuées sur le portail famille, à l'année, par période ou en occasionnel

Rappel des périodes : 1er PERIODE : 02/09/2024 au 31/12/2024
 2ème PERIODE : 01/01/2025 au 31/03/2025
 3ème PERIODE : 01/04/2025 au 04/07/2025

Allergie(s) connue(s) de l'enfant :

.....
.....

Remarques ou observations

.....
.....



DEMANDE DE PRELEVEMENT - MERCI DE FOURNIR UN RIB

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom, prénom et adresse :	Nom et adresse de votre banque :

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

Date et signature :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Association de la cantine des 2 écoles (AC2E) 58 Rue de Chateauxvieux 69440 SAINTE CATHERINE

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL EMETTEUR	FR68ZZZ677883
----------------------	---------------

Tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.
J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet,

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Nom, prénom et adresse :	Association de la cantine des 2 écoles (AC2E) 58 Rue de Chateauxvieux 69440 SAINTE CATHERINE

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date et signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.)
